

Soutien aux Patients en Précarité Nord-Isère - SPPNI

Association à but non lucratif de droit français régie par la loi du 1er juillet 1901

Répertoire National des Associations (RNA) N° W382005517

Siège social : CABINET DOCTEUR JOURNET 1^{ER} ETAGE, 75 AVENUE DE LA REPUBLIQUE 38090 VILLEFONTAINE

sppni@orange.fr

Nouvelles de l'association de septembre 2018

Bonjour à tous,

Voici un point sur l'activité de la [SPPNI](#), adressée aux membres de l'association [SPPNI](#) (Soutien aux Patients en Précarité Nord-Isère) et aux destinataires supposés intéressés par l'activité de notre association.

Les membres du CA ont déjà eu depuis la rentrée des messages de demande d'aide supérieure à 50 euros (respectant scrupuleusement le protocole): pour un acte de naissance à récupérer au pays pour un natif de RDC et aide pour un trajet à Nice, pour un autre patient de RDC, pour qu'il puisse être présent au tribunal où il était jugé suite à une interpellation dans un train au moment où il sortait d'un Centre de Rétention Administratif (CRA de Nice) où il avait été envoyé après un contrôle sur notre secteur: sans argent pour revenir à Villefontaine, il avait été arrêté de manière "musclée" et inculpé pour agression (version contestée par le patient mais dont l'avocat aurait conseillé qu'il ne la conteste pas s'il voulait que ça se passe au mieux au tribunal...).

Par ailleurs, poursuites des aides basiques, médicaments et nourriture exceptionnels, transports sur le secteur (pour consultations ou démarches juridiques à la préfecture pour connaître le traitement des dossiers, et apprendre souvent que... qu'il faut revenir une autre fois parce que les délais de traitement sont extensibles).

Une anecdote: aide au trajet d'un patient hébergé à Chanas, allant à Grenoble à la préfecture; je lui propose un financement de covoiturage par blablacar comme d'habitude pour minimiser les frais. Il me demande si je peux m'occuper de la réservation (d'habitude, les patients cherchent quelqu'un de leur entourage pour le faire, ayant CB), pour la première fois, je le fais, parce qu'il vaut mieux qu'il ait une solution très vite qui soit fiable,; donc à partir d'un compte **blablacar** à mon nom. Après son trajet, blablacar m'envoie un mail pour demander que je poste "mon" avis, ce que je fais après le retour d'expérience du patient, avis très favorable pour les conducteurs avec qui ça s'est très bien passé (ce monsieur que je suis depuis 2013, qui avait été suivi par Jean-Charles Flamant et avait été à son enterrement, est quelqu'un de particulièrement "droit", sympathique... Les conducteurs postent en retour un commentaire qui m'est injustement attribuée: "*personne très agréable et respectueuse. A recommander*") Episode minuscule où le soignant-trésorier bénéficie d'avis détournés), qui fait chaud au cœur, et contraste avec la situation: ce patient, qui fut débouté d'asile malgré les persécutions subies à Kinshasa en prison, qui tente dans sa précarité d'aider son jeune fils au pays, contenant dignement une grande souffrance, a ce jour-là récupéré à la Préfecture l'OQTF (obligation de quitter le territoire) pour une nième fois, il savait que l'avis des médecins de l'OFII était négatif, mais espérait encore, sans y croire, un avis favorable de la préfecture, puisque le préfet peut user de son pouvoir discrétionnaire pour donner un titre par exemple pour des gens qui font preuve de leur intégration en France, etc. (Je me demande si les avis des conducteurs covoiturant de blablacar pourraient convaincre un préfet? Pour le moment, c'est moi qu'on va croire "à recommander", merci)

Ce point permet d'évoquer la question des titres étrangers malades aggravée actuellement avec des **évaluations par l'OFII très négatives pour les questions psychiatriques**. Les associations et soignants tentent, tenteront de dénoncer une situation qui paraît contestable à de nombreux points de vue...

Ce mot vise également à remercier les donateurs ou soutiens (tout soutien moral et/ ou financier (et même modeste) est bienvenu) : ces situations rencontrées semblent parfois incroyables, difficiles à transmettre à des personnes à distance, les modalités de soutien paraissent étranges relativement aux pratiques soignantes hors de ce contexte de précarité.

Les rencontres avec associations et députées devraient avoir une suite, tant le projet de loi adopté pose problème (délais des recours en CNDA raccourcis, rétention d'enfants, prolongation de rétention en CRA) et promet d'aggraver la situation plus encore : pas de rencontres fixées pour le moment, c'est la rentrée et tout le monde est sur les charbons ardents, problèmes d'hébergement croissant avec les nombreux déboutés, familles, etc.

Ici, j'ai la chance, grâce à l'association, aux dons, de pouvoir fournir des dépannages précieux et de recevoir, au nom de l'association, ce que je précise toujours (!), les remerciements de patients, soulagés d'avoir ponctuellement une aide, bouleversés. Par exemple, cette mère de quatre enfants laissés en RDC après sa fuite du pays, qu'elle aide sur son allocation d'asile (elle était celle qui soutenait la famille, journaliste radio persécutée), en demande d'asile, ayant attendu un an la réponse de l'OFPRA finalement négative, attendant encore un an sa convocation à la CNDA, en souffrance psychologique majeure mais soutenue par une association à Grenoble (l'APPART) qu'elle peut rejoindre grâce au financement de l'association. Au moment de rembourser les 3/4 d'un prêt de 100 euros, fourni juste avant l'été, elle n'a que 70 euros, il en manque 5 et elle s'excuse de ne pouvoir le faire assez tôt. (Pour mémoire, l'allocation d'asile pour une personne est de 6,80 euros par jour, donc 204 euros pour 30 jours.). Certains de nos interlocuteurs soupçonnent un esprit "d'assistés".

Enfin, nous attendons une rencontre avec les impôts pour notre contestation du refus de déductibilité fiscale.

[Un extrait de comptabilité de l'association à ce jour se trouve ici !](#)

Une prochaine annonce collective sera faite début novembre pour annoncer l'AG de décembre. Il est toujours possible de transmettre des idées, remarques, réflexions qui pourront être discutées à ce moment.

Bien à vous tous

François Journet

Trésorier de l'association